

Les profs de l'enseignement pro : « On nous prend pour des cons ! »

Dans les multiples heures d'infos syndicales (HIS) auxquelles nous participons en cette période particulièrement grave pour l'avenir de l'enseignement professionnel public sous statut scolaire, le ras le bol des collègues est patent. La campagne de promotion effrénée de l'apprentissage les met hors d'eux, non pas parce que celui-ci n'aurait pas sa raison d'être, à des niveaux post bac par exemple, mais parce qu'ils ne supportent plus l'indifférence générale dans laquelle on enferme l'EPP. Chaque jour, des centaines d'articles paraissent sur « l'excellence de l'apprentissage » alors que l'on peut compter sur les doigts d'une seule main ceux qui parlent de notre enseignement professionnel et de nos élèves. Et des chefs d'établissement et des inspecteurs s'y mettent aussi en reproduisant les mêmes éléments de langage que le gouvernement et le patronat et en faisant croire que ce n'est pas aussi grave que cela. Le mal est profond !

Voilà donc tout un pan de notre système éducatif en train de passer sous l'influence du Medef et des branches professionnelles et ce, parce que comme le dit Guy Bruçy, « les fractions du patronat acquises au néo-libéralisme plaident pour un état modeste et affirment ouvertement leur volonté de contrôler les formations pour ajuster, quantitativement et qualitativement, la force de travail aux nouvelles conditions de production. » Voilà le LP ignoré, dénigré, maltraité, fragilisé, alors que chaque jour plusieurs dizaines de milliers d'hommes et de femmes apportent à plus de 660.000 élèves tout leur savoir-faire, toutes leurs passions, toute leur volonté pour initier, éduquer, former, encourager et pour en faire des « femmes et des hommes, des travailleurs et des citoyens ». Et très souvent avec des réussites spectaculaires puisque de nombreux chefs d'entreprises frappent à la porte de nos établissements pour recruter dans des secteurs où il y a de multiples offres d'emploi non pourvues. Et que nombreux sont les anciens élèves qui continuent de nous témoigner leur reconnaissance !

Et tombe le fameux rapport Calvez-Marcon, censé rénover une fois de plus l'EPP. Celui-ci ne passe pas ! Et en particulier cette seconde à champ professionnel qui n'a aucune raison d'être. Dans quel but veut-on retarder sans cesse la véritable orientation puisque d'un côté, on développe encore plus l'apprentissage pour les jeunes, y compris avant 16 ans à la fin de la 3ème et de l'autre, on rechigne à les orienter trop précocement en classes de LP ??? C'est à ne plus rien y comprendre. Et puis si c'est ça, alors qu'on renforce les 3ème PEP, ou qu'on rajoute une année au bac pro ! Mais pas de bac pro 2 après avoir eu le bac pro 3 !!! Que de souffrances encore !

Nous entendons tout cela dans les HIS. De la colère, de l'écœurement, du ras-le-bol mais aussi de la force, du courage, de la fierté, des propositions...et de l'envie d'en découdre car trop c'est trop. C'est grave de la part d'un gouvernement d'ignorer à ce point l'importance de nos établissements dans une société dont les fondements sont de plus en plus fragiles. **Et cela risque d'avoir des conséquences graves ! Préparons ensemble une réponse à la hauteur de l'attaque.**

Inauguration d'un nouveau campus des métiers

L'inauguration du campus des métiers dédié à « maintenance en environnement sensible » s'est déroulée le 30 mars au lycée de l'Estuaire, en présence du Recteur et de nombreux élus. C'est le lycée professionnel de l'Estuaire qui est la tête de réseau de ce projet qui rassemble 12 lycées professionnels et polyvalents, 2 CFA, 6 centres de formation continue, 3 universités et écoles d'ingénieurs, 4 organisations professionnelles, 2 clusters et 20 entreprises.

L'ambition affichée c'est d'accompagner la poursuite d'études des bacheliers professionnels pour augmenter le nombre de techniciens supérieurs et d'ingénieurs évoluant dans un environnement de travail sensible : atmosphères explosives, zone radioactive, manipulation de produits dangereux. L'académie de Bordeaux compte deux autres campus labellisés en maintenance aéronautique et dans la filière bois.

Le 1^{er} Ministre, lors de la conférence de presse sur l'apprentissage (9 février 2018), a précisé que l'exécutif envisage de développer les Campus des métiers et qualifications (CMQ) pour "favoriser les allers/retours entre les lycées professionnels et les CFA". Ainsi le LP se trouve à terme dilué dans grand « machin » où tout est possible et en particulier le développement de l'apprentissage. D'ailleurs, l'une des premières mesures de ce nouveau campus est la création de nouveaux ateliers au ... CFA de Reignac !

Et concernant la poursuite d'études et l'accompagnement des bacheliers professionnels, tous les éléments convergent vers un constat simple : une grande partie de nos élèves n'est pas armée pour réussir en BTS. Augmenter le nombre de places réservées aux bacheliers professionnels dans les sections de techniciens supérieurs sans un travail sérieux en amont ne peut que multiplier les échecs. Il est clair que le Bac pro en 3 ans est à l'origine de ces résultats ! Une des solutions consiste à donner du temps aux élèves concernés soit à travers un dispositif spécifique avec une dotation spécifique soit par une année de préparation afin d'assurer une meilleure intégration des STS ou licences professionnelles.

Fonction Publique : amplifier la mobilisation

Le SNUEP-FSU se félicite de la mobilisation lors de la journée nationale de grève et de manifestations sur la Fonction Publique du 22 mars. Quoi qu'aient pu en dire un certain nombre de mass médias, les salarié·es sont toujours plus nombreuses et nombreux, engagée·es dans la grève et dans les cortèges.

Les fédérations syndicales de la Fonction Publique se réuniront le mardi 27 mars pour déterminer les suites à donner à ce mouvement. La FSU et les syndicats de fonctionnaires mobilisés ont d'ores et déjà obtenu l'avancée du rendez-vous salarial au mois de juin - ce dernier étant initialement prévu en octobre Pour peser dans les discussions et permettre le dégel de la valeur du point d'indice, l'abandon de la journée de carence et la mise en œuvre du protocole PPCR, le SNUEP-FSU appelle les personnels de lycées professionnels à se réunir dans les établissements.

À l'heure où le gouvernement souhaite remettre en cause les modalités de d'élaboration de nos salaires, les CHSCT dans la fonction publique, nos statuts et restreindre toujours plus l'emploi public, le SNUEP-FSU considère que c'est au plus tôt que la riposte syndicale doit être menée. C'est ensemble avec la profession que nous devons amplifier la mobilisation. Les statuts de la Fonction Publique sont avant tout des garants incontournables d'un service public de qualité sur l'ensemble du territoire pour toutes et tous.

Tous les syndicats d'enseignants concernés par l'enseignement professionnel, hors UNSA et SGEN-CFDT, signent une déclaration commune pour s'alarmer des préconisations du rapport "Calvez-Marcon" qui "menacent directement l'avenir de la voie professionnelle" et "visent essentiellement à disqualifier la voie professionnelle scolaire" pour "mieux servir les intérêts des organisations patronales". En effet, estiment les signataires, "les rapporteurs préconisent de remplacer les diplômes par des blocs de compétences" alors que la reconnaissance par les niveaux de diplôme "de la qualification dans les entreprises est un élément essentiel pour garantir des droits collectifs", notamment en termes de rémunération et de conditions de travail. Or, ajoutent-ils, le MEDEF "n'accepte pas que la définition et la validation des diplômes lui échappe et soit du ressort de l'Éducation nationale ou de l'Agriculture".

Ils rappellent que les lycées professionnels scolarisent un tiers des lycéens et ajoutent que "l'apprentissage est discriminant : seulement 30% des apprentis sont des filles, les jeunes issus de l'immigration y sont sous-représentés". Ils considèrent que, si elles sont mises en œuvre, les propositions du rapport amènerait à faire de la classe de seconde ou de la première année de CAP un outil de sélection des élèves, "les meilleurs profils" continuant en apprentissage, et "les élèves en difficulté sociale et scolaire" dans les lycées.

Ils font de plus valoir les caractéristiques de la voie professionnelle, les 22 semaines de formation en entreprises, les contenus de diplômes définis avec les branches professionnelles, davantage de jeunes qui obtiennent un diplôme et "bien moins de décrochage que l'apprentissage.

Les syndicats signataires : la CGT Educ'action; le SNETAA-FO, le SNUEP FSU; SUD Education, le SNALC, le SNEP-FSU, le SNLC-FAEN, le SNETAP FSU, la CGT Agri.

[Lire la tribune de l'intersyndicale : Un rapport sur la formation professionnelle scolaire qui met en danger l'avenir de 700 000 lycéen.nes.](#)

Lu dans la presse : Le marché menace la démocratie.

Extrait d'un article de Jean-Claude Guillebaud paru le 25 mars 2018 dans Sud-Ouest

« ... Ces dernières semaines, nous avons appris que les profils engagés par les entreprises du CAC 40 avaient augmenté de 26,5 % en 2017 et battu un record : 100 milliards d'euros ! Du jamais vu depuis 2007. Mais ce chiffre reste abstrait. Rendons-le plus concret. Il représente plus de dix fois le budget du ministère de la santé (9 milliards) ; il correspond à quatorze fois celui du ministère de la justice (7 milliards) et presque trois fois celui de la défense nationale (34,2 milliards)... »

Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien !

SNUEP
F.S.U.

SNUEP
F.S.U.

Le saviez-vous ?

Au LP Gabriel Haure Place de Coarraze, **un élève** a obtenu la médaille d'or en ébénisterie aux Olympiades des métiers à Bordeaux le 24 mars. Il est donc qualifié pour la finale nationale. Nous avons cherché : **aucun article dans la presse à son sujet** ! Et sur le site des Olympiades, les noms des vainqueurs mais aucun établissement de cité...D'autres de nos élèves doivent donc être aussi concernés...par l'indifférence !!!

Mais ne soyons pas si restrictifs : nous avons trouvé un article concernant ces Olympiades sur le site de FR 3...Vous imaginez la suite...

« Grand moment pour les jeunes en formation, la finale régionale des Olympiades des métiers se tient tout le week-end à Bordeaux Lac. De nombreux métiers, des formations à découvrir et des jeunes passionnés à écouter.

Ils ont trois jours pour convaincre qu'ils excellent dans leur formation. Coiffeurs, bouchers, tonneliers, 65 métiers représentés pour gagner la médaille. Vitrine des métiers et de l'orientation pour les jeunes...

*Anthony D..., Médaillé d'or en horticulture (2016), originaire du Lot-et-Garonne a commencé son **apprentissage** à 15 ans et ne regrette rien ! Les Olympiades sont aussi là pour susciter des vocations pour ces métiers peu visibles qui gagnent à être valorisés.*

Martin D..., originaire de Tulle, est élève au Pôle d'excellence des métiers du cuir et du luxe en Dordogne. Pour lui, c'est même une réorientation.

Ces centres d'apprentissage sont aujourd'hui fragilisés par différents projets au plan national d'après Catherine Veyssy, vice-présidente chargée de la formation et de l'apprentissage à la Région Nouvelle-Aquitaine. Il y a 115 CFA en Nouvelle-Aquitaine, répartis dans 12 départements parmi les plus ruraux. Le jour où l'on commence à fermer les CFA par manque de ressource, ce sont ces territoires ruraux qui en souffriront le plus.

Pour ceux qui vont décrocher le titre régional, direction Caen et la finale nationale en novembre et pourquoi pas la compétition internationale en Russie en 2019 ! »

C'est con : quel bel article si « CFA » avait été remplacé par « LP » ! D'autant plus que nos élèves sont concernés...Cessons de rêver ! On coule dans l'indifférence générale et organisée !

Dernière minute : les élèves de 3^{ème} viennent de recevoir un « beau » livret intitulé « L'apprentissage ça rapporte » et financé par la Région Nouvelle aquitaine et...nos impôts ! Pour le moment, rien sur les LP !!! Tout est permis quand les limites sont franchies !

Mars 1999 : Aimé Jacquet met son image de gagnateur discret au service de l'enseignement professionnel, dont il assure la promotion. Et depuis RIEN.

L'histoire est connue : Aimé Jacquet, homme modeste, est parvenu à force de labeur à mener l'équipe de France à la consécration suprême. Champion du monde de football et directeur technique national à la fédération française de football, il a toujours de l'émotion au fond de la voix quand il parle de son CAP de fraiseur et de son passé d'ouvrier.



Professeurs de lycée professionnel : des enseignant-es en voie de disparition ?

Examens réservés 2018 : 484 postes perdus !

Mis en place par la loi du 12 mars 2012, le dispositif Sauvadet de recrutement réservé aux contractuel.les avait pour ambition de résorber la précarité des enseignant.es. La session 2018 était la dernière année prévue par ce dispositif.

Le moins que l'on puisse dire est que les résultats s'avèrent catastrophiques ! Pour exemple, sur 695 postes ouverts cette année, seulement 211 ont été pourvus, laissant 7 postes sur 10 vacants. Depuis 2013, au total 2 271 postes sur 5 773 ouverts n'ont pas été pourvus soit près de 2 postes sur 5 ! L'échec de ce dispositif dans l'enseignement professionnel est sans appel !

Pour le SNUEP-FSU, les conditions d'accès à ce dispositif, trop restrictives, ont écarté un nombre important des contractuel.les de la titularisation. Il faut ajouter à cela un accompagnement bien souvent insuffisant voire quasi inexistant des candidat.es dans la préparation de ce concours.

Plutôt que de chercher les causes de cette crise de recrutement profonde et durable, nul doute que le gouvernement y voit un levier pour réduire encore le nombre de postes dans l'enseignement professionnel public, déjà amputé cette année de 430 postes aux différents concours.

Pour le SNUEP-FSU, il devient urgent de mettre en place un groupe de travail sur le recrutement des enseignant.es de la voie professionnelle et de lancer une réflexion sur les pré-recrutements qui permettrait de renouveler le vivier des PLP. Avec plus d'un enseignant.e sur dix non titulaire dans les lycées professionnel, l'urgence est aussi à la mise en place d'un véritable plan de résorption de la précarité via la titularisation.

Le gouvernement ouvre actuellement des discussions dans la Fonction publique. Les propositions d'ores et déjà avancées révèlent qu'il veut tenter d'imposer le recours au contrat en lieu et place des statuts. Le SNUEP-FSU s'oppose fortement à cette volonté car, au-delà de la protection des personnels, les statuts sont des garanties incontournables pour mettre en œuvre un service public d'Éducation de qualité pour tous les jeunes sur l'ensemble du territoire.

Suite au mouvement du 22 mars : L'intersyndicale de la Fonction publique exprime son désaccord avec la nouvelle copie du gouvernement

"Notre désaccord reste tel quel". Tel quel est aussi le nouveau document servant de base aux négociations entre l'Etat et les syndicats Cftc, Cgc, Cgt, Fa, Fo, Fsu et Solidaires de la Fonction publique présenté aux syndicats le 29 mars. Le gouvernement avait accepté de réécrire ce texte après la manifestation du 22 mars mais sans lui apporter de modifications réelles. "Que ce soit sur l'augmentation du pouvoir d'achat, les créations d'emplois statutaires, la titularisation des précaires, l'égalité professionnelle, l'amélioration des carrières, sur le devenir des missions publiques, la façon dont vous cherchez à avancer relève beaucoup plus du passage en force que de la concertation", écrit l'intersyndicale.

Ce texte réunit tous les points qui opposent le gouvernement aux syndicats. La Fsu les liste. "Le recours accru au contrat...et une révision des périmètres de l'action publique qui du coup se fera forcément à la baisse... **Le principe de l'individualisation plutôt que le pari du collectif allant jusqu'à la question du travail au mérite (à l'inverse des négociations récentes qui ont abouti à PPCR)** et le plan de départ volontaire. La remise en cause du rôle et des instances que ce soient les CHSCT ou les CAP alors qu'il faudrait au contraire renforcer leurs rôles". **La politique gouvernementale est en rupture avec tout ce qui s'est fait ces dernières années. Elle est en opposition ouverte avec les mandats de l'intersyndicale.**